

APRÈS ART. 35

N° AS1302

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

### AMENDEMENT

N ° AS1302

présenté par

Mme Vidal, Mme Decodts, Mme Brulebois, M. Sertin, M. Grelier et Mme Chandler

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 35, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.